

Collège Romain Rolland
Chemin de Belbèze
31240 saint Jean
☎05 61 37 67 00

Saint-Jean, le 01/02/2016

Mail : 0311722d@ac-toulouse.fr

Alexandre Artus
Professeur coordonnateur SVT
Membre du conseil pédagogique
Membre du conseil d'administration

A Madame la Ministre de l'Education Nationale
S/C De Mme la Rectrice de l'académie de Toulouse
S/C DASEN
S/C IEN
S/C Principal Collège Romain Rolland

Objet : Horaires d'enseignements de SVT.

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de porter les faits suivants à votre connaissance :

- Suite à la réunion du 28/01/2016 et à la réflexion sur l'organisation horaire des enseignements scientifiques en sixième (cycle 3) les professeurs de SVT du collège Romain Rolland regrettent que les horaires disciplinaires du cycle 3 ne soient pas explicités au niveau national.

Du fait que 2 thèmes (*Le vivant, sa diversité et les fonctions qui le caractérisent* - *La planète Terre : Les êtres vivants dans leur environnement*) sur les 4 proposés relèvent majoritairement des Sciences de la Vie et de la Terre, un horaire de 2 heures hebdomadaire en SVT est une nécessité pour nos élèves de sixième.

- Sur le projet de programme du cycle 4, les professeurs de SVT se félicitent de la cohérence des attendus du programme reliant la compréhension des faits scientifiques à leurs impacts sur l'activité humaine et donc nécessitant l'appropriation de comportements responsables vis-à-vis de la santé et de l'environnement. Au collège R Rolland, les enseignants ont mené, et mènent toujours avec beaucoup d'énergie et de motivation, de multiples projets en lien avec les divers partenaires extérieurs sur le thème de la santé :

- Initiation aux premiers secours.
- Equilibre Alimentaire avec action petit déjeuner au collège.
- Relation filles –garçons dans le cadre à l'Education à la sexualité.
- Prévention aux addictions : les dangers de consommer des produits illicites.
- Vie Affective et Sexuelle : dans le cadre à l'Education à la sexualité.
- Prévention des risques aux addictions avec ou sans produits...

- Les compétences expérimentales font partie des compétences fondamentales du socle (domaine 4). Cela nécessite la constitution de groupes restreints (1/2 classes). Il est d'ailleurs précisé dans la circulaire d'application de la réforme du 2 juillet 2015 qu'une attention prioritaire soit accordée aux disciplines expérimentales. L'article 7 de l'arrêté du 19 mai 2015 prévoit que la Dotation Horaire Supplémentaire (DHS) « *est mise à la disposition des établissements afin de favoriser le travail en groupes à effectifs réduits et les interventions conjointes de plusieurs enseignants* ». La circulaire précise que « *les groupes à effectifs réduits ont vocation à être constitués en priorité pour les sciences expérimentales...* ».

Les heures nécessaires qui devraient être à prélever sur la marge d'heures-professeurs (2,75 h en 2016 pour chaque division) ne permettent pas une telle répartition au collège Romain Rolland alors que jusqu'ici les groupes avaient pu être conservés en sciences expérimentales sur tous les niveaux.

Ceci est d'autant plus regrettable qu'une majorité de nos élèves poursuit des études en filière scientifique (avec d'excellents résultats en SVT jusqu'à maintenant).

Aussi nous demandons une augmentation des moyens horaires pour permettre de dédoubler les classes en SVT sur tous les niveaux.

Pour information voici la liste de nos 18 séances possibles de travaux pratiques en sixième cette année:

- 1) *A la découverte de l'environnement proche*
- 2) *Mesure des caractéristiques physiques (température, humidité, luminosité)*
- 3) *Croissance des haricots (graphique)*
- 4) *Besoins des végétaux pour produire de la matière : variation des conditions expérimentales*
- 5) *Besoins des animaux : dissection de pelote de réjection*
- 6) *Observation de la microfaune du sol (loupe binoculaire)*
- 7) *Classification des espèces (schémas emboîtés)*
- 8) *Observation de cellules d'oignons, cellules buccales (pluricellulaires) Microscope*
- 9) *Observation de bactéries, protozoaires (unicellulaires) Microscope*
- 10) *Dissection du bourgeon de marronnier ou autre plante*
- 11) *Dissection d'un bulbe*
- 12) *Dissection d'une graine de haricot (loupe binoculaire)*
- 13) *Mise en germination de graines : variation des conditions expérimentales*
- 14) *Dissection d'une jonquille (loupe binoculaire)*
- 15) *Fabrication de maquettes de cellules.*
- 16) *Observation au microscope des spores de fougères*
- 17) *Mise en évidence des constituants des aliments (glucose, amidon, lipides, protéines)*
- 18) *Fabrication d'un yaourt ou visite d'un rucher.*

Nous demandons également que la définition de repères de progressivité soit établie plus précisément et nationalement sur le cycle 3, de façon à structurer de façon homogène les apprentissages et les mémorisations des élèves sur les 3 années du cycle et de faciliter la coopération entre les professeurs d'école et de collège.

En souhaitant que nos remarques et propositions soient prises en compte dans l'intérêt des collégiens du collège Romain Rolland, nous vous prions de croire, Madame la Ministre de l'Éducation Nationale, en notre attachement au Service public d'Éducation.

Les professeurs de SVT : Mme Challier et M Artus